

## **Rapport de la commission bâtiments sur le préavis no 11/23 : Achat de pupitres réglables en hauteur et de bureaux pour l'établissement secondaire de Montchoisi**

Président : Stalder Roland

Membres : Marie-Claire Dutoit, Ilhem Grivat, Fabrice Rouiller, Sybille Roch

---

Valeyres-sous-Rances, le 14 sept. 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le 13 septembre 2023 au collège de Montchoisi.

Elle est composée de Mesdames Marie-Claire Dutoit, Ilhem Grivat, Sybille Roch et Messieurs Fabrice Rouiller et Roland Stalder.

Étaient présents le Directeur de l'établissement secondaire, M. Patrick Tharin, les membres du CODIR, Madame Mme Geraldine Welter et M. Olivier Petermann, que la commission remercie pour le temps consacré et les précieux éclaircissements apportés.

### **1. Remarque préliminaire :**

Le préavis est succinct et clair et apporte les éléments justifiant cette demande de crédit.

### **2. Questions posées aux membres du CODIR :**

#### **a. L'achat de pupitres correspond il a un réel besoin ?**

La commission a pu visiter des classes et se rendre compte de l'état actuel du mobilier. La hauteur des pupitres actuels ne peut se régler seulement avec une clé et à l'aide des concierges. Le mobilier du collège de Montchoisi comprend sept marques de pupitres différentes. L'uniformisation du mobilier facilitera son entretien. Vu les changements fréquents de classes et des tailles très variables des élèves, l'achat de pupitres réglables en hauteur se justifie.

#### **b. Sélection du fournisseur**

L'achat des pupitres et des bureaux est soumis aux règles des marchés publics. Le cahier des charges est l'élément déterminant dans le choix des fournisseurs qui mettra l'accent sur les points suivants :

Le réglage facile de la hauteur des pupitres par les élèves, la qualité de matériel, les services après-vente du fournisseur, la facilité de déplacement des pupitres ainsi que la facilité du travail des concierges pour le nettoyage des pupitres et des salles de classes.

#### **c. Coût et financement**

Le CODIR opte pour un financement par la trésorerie courante. Un emprunt bancaire et prévu seulement en cas de nécessité. L'amortissement annuel de

CHF 38'000.00 correspond à une charge supplémentaire pour les Communes de CHF 3.32 par habitant.

**d. Vœu de la commission de bâtiment**

La majorité des pupitres actuels est encore utilisable. La commission souhaite que ce mobilier n'aboutisse pas dans une déchetterie mais soit encore utilisé dans l'esprit d'une économie durable. Les pupitres peuvent être proposés à la population et à des institutions pour une utilisation ultérieure.

### **3. Conclusion**

La commission est favorable à l'unanimité à l'achat de pupitres réglables en hauteur et de bureau pour l'établissement secondaire de Montchoisi et à son financement.

Vu ce qui précède, la commission à l'unanimité de ces membres, vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIOR

- Vu le préavis no 11/23 Achat de pupitres réglables en hauteur et de bureau pour l'établissement secondaire de Montchoisi
- Considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour
- Ayant entendu le rapport de la commission de gestion

#### **Décide :**

1. Un montant de CHF 350'000.- TTC, reparti sur trois ans, est octroyé pour l'achat de pupitres et de bureau pour l'ensemble des classes du collège de Montchoisi.
2. Ce montant sera financé par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité, par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafond d'endettement délivrée pour la durée de la législature 2021 – 2026.
3. Ce montant sera amorti sur 10 ans, la première fois en 2024. Les intérêts et l'amortissement seront d'environ CHF 38'000.- par an à charge du chapitre 520 – Secondaire.
4. Le Comité de direction est autorisé à signer tous les actes nécessaires par les circonstances.
5. De décharger la commission de bâtiment de son mandat.

Roland Stalder (rapporteur)